

BIAIS CULTUREL ET EXTERNALITES NEGATIVES DU CANAL DES RAILS A LOME (TOGO)

Pitaloumani GNAKOU ALI

Département de Sociologie
Université de Lomé (Togo)
Email : gnak2005@yahoo.fr

Résumé

La fonctionnalité d'un ouvrage d'assainissement pluvial dépend de sa pertinence technique et aussi des externalités socio-environnementales qu'il entraîne. Lorsqu'elles sont négatives, ces externalités contrastent avec les objectifs d'efficacité de l'ouvrage et de la durabilité de sa performance. La présente étude envisage ces externalités comme des processus socio-culturels résultant d'une rupture entre normes et pratiques créée par le biais culturel qui oriente les conduites des pouvoirs publics et des habitants bénéficiaires. A partir des entretiens sur les représentations de ces externalités et d'une observation physique des pratiques *in situ*, l'étude met en évidence le contraste entre usages sociaux du canal et ses missions fondamentales, les significations socio-économiques et culturelles des externalités qui limitent sa fonctionnalité. Elle identifie le biais culturel qui détermine les attitudes des acteurs concernés par sa gestion et montre comment celui-ci affaiblit la force de pression des normes et valeurs, des interactions, de la réglementation et des institutions de contrôle de son application.

Mots-clés : Biais culturel, externalités, ouvrage d'assainissement, représentation, urbanisme.

Abstract

The functionality of a rainwater drainage work depends on its technical relevance and also socio-environmental externalities it causes. When negative externalities such contrast with the objectives of efficiency of the structure and sustainability of its performance. This study considers these externalities as socio-cultural processes resulting from a break between standards and practices established by the cultural bias that directs the lines of public authorities and beneficiary's inhabitants. From interviews on the representations of these externalities and physical observation of in situ practices, the study highlights the contrast between social uses of the channel and its

basic tasks, socio-economic and cultural meanings of externalities that limit functionality. It identifies the cultural bias that determines the attitudes of those involved in its management and how it weakens the pressure force of standards and values, interactions, regulation and its enforcement institutions.

Keys-words: cultural bias, externalities, purification works, representation, urban planning.

Introduction

Dans certains pays en Afrique comme au Togo, le réseau d'assainissement pluvial dans les villes ne suit pas l'occupation de l'espace par le cadre bâti, le développement des structures socio-économiques, les aménagements de voirie et la croissance démographique. Dans ce contexte de déséquilibre entre croissance urbaine et réseau d'assainissement, des solutions envisagées par certains pays comprennent des bassins de rétention reliés à des canaux d'évacuation. Cette approche est une solution qui a pour enjeux, la maîtrise des eaux de ruissellement et l'atténuation de la vulnérabilité des structures sociales face aux inondations.

Dans la partie nord de la ville de Lomé au Togo, des bassins de rétention ont été réalisés. Ces bassins sont connectés à un grand canal, le canal des rails, qui transporte les eaux interceptées jusqu'à la lagune d'où elles sont évacuées dans la mer. Ces solutions ont pour objectifs, de réduire les effets des inondations sur les milieux récepteurs, d'accroître l'usage des voies de circulation et de rendre relativement disponible un système d'évacuation urbaine des eaux de pluie. Mais ce grand canal des rails, sitôt son entrée en exploitation, est à l'origine d'externalités socio-environnementales qui sont, son utilisation pour l'évacuation clandestine des déchets, l'inondation à certains niveaux des voies et des habitations situées en aval. Un tel usage auquel il est soumis entraîne sa pollution locale caractérisée par des odeurs, le développement des gîtes de production des moustiques et de mouches.

Cette pollution constitue un des problèmes de gestion des réseaux techniques et des déchets en ville. Elle montre que ce canal, construit pour prévoir et maîtriser les problèmes environnementaux, réduire les dommages, les pertes directes ou indirectes liées à leur occurrence, ne constitue pas un dispositif fonctionnel censé protéger les habitants des risques ou améliorer leurs relations avec l'environnement. Il est loin de pouvoir agir sur la vulnérabilité, renforcer la capacité de faire face aux risques environnementaux et de résilience des habitants (Wisner et al. 2002, 2004). Les gestionnaires de la ville ne peuvent pas compter sur cet ouvrage pour diminuer le niveau de risque d'exposition de la

population locale aux inondations et réduire les effets potentiels de ces aléas environnementaux. De par ses objectifs, il est censé atténuer la vulnérabilité à l'échelle locale. Celle-ci se manifeste par la fragilité physique ou la susceptibilité socio-spatiale d'exposition, la fragilité socio-économique à résister aux eaux de ruissellement et le manque de résilience ou l'incapacité à se remettre des impacts, à retrouver un fonctionnement normal de l'organisation sociale en raison des contraintes d'accès à des ressources (Cardona, 2003). Les pollutions qui affectent le canal et limitent sa performance, créent une rupture de l'équilibre entre les conditions environnementales du cadre de vie et la façon dont les habitants produisent l'espace en tant que construction sociale, objet d'appropriation, de pratiques individuelles, d'espaces d'activités et de projets collectifs (Brunet, 1992).

Produit de l'aménagement et modalité de production sociale du territoire, son action se fait sentir sur les dimensions de l'espace en tant qu'espace objectif, de vie, social et en tant qu'espace vécu (Bailly, Debardieux, 1991). Cette action se manifeste par l'entropie qu'il crée, ainsi que par la dégradation des milieux et ressources qu'il génère (Grafmeyer, 1990). Dans ces conditions, les effets qu'il engendre dépendent alors des « groupes sociaux, de leurs rapports à l'espace qu'ils pratiquent, se représentent, imaginent, façonnent » (Hérin, 2007 :19). Dès lors, les différents groupes sociaux, leurs interventions sur la zone qu'ils construisent, organisent, vivent et habitent (Chauvet, Ménard, 1982) jouent un rôle important dans les externalités du canal et dans la façon dont il prend un sens pour eux.

Le présent travail est motivé par le constat que l'exploitation et la gestion du canal engagent différents groupes sociaux dont la logique de rapport à cet ouvrage est le même : le refus de son entretien à la phase d'exploitation, entraînant la limitation de sa fonctionnalité par des dépôts de déchets. Ces externalités contrastent avec ses objectifs et les attentes partagées qu'il a suscitées. La question de recherche que le travail entreprend d'élucider est de savoir si les pouvoirs publics, maître d'ouvrage et les habitants riverains avec lesquels ils ont en commun un même rapport au canal, partagent les mêmes représentations de ses externalités socio-environnementales. Si on admet que les remèdes à ces externalités dépendent des significations qu'elles prennent pour les groupes d'acteurs que la recherche de solution engage, quelles sont les représentations différenciées par lesquelles ceux-ci les décodent ? Quel est le biais culturel dont dépendent les représentations et les attitudes face au canal à sa phase d'exploitation ?

L'objectif poursuivi dans le travail est de retrouver les représentations des externalités du canal et de caractériser le biais culturel dont elles font partie afin de rendre compte des limitations de son fonctionnement. Les externalités socio-environnementales négatives du canal sont envisagées comme le résultat du biais culturel qui conduit les pouvoirs publics et les habitants riverains à accorder à la gestion durable de son exploitation, une faible importance dans leurs préoccupations.

L'orientation théorique du travail repose sur le concept du biais culturel emprunté à Douglas (1984, 1986). A travers ce concept, l'intention est de rendre compte des limitations de fonctionnement de cet ouvrage en explorant les attitudes, les pratiques sociales qui l'utilisent comme moyen et l'importance accordée à sa gestion durant la phase d'exploitation. En prenant les nuisances environnementales du canal comme objet et site de risques de maladies, l'étude fait partie des recherches transversales menées en sociologie sur l'assainissement, l'environnement et les risques de maladies.

La méthode d'observation et de recueil des faits est de type ethnologique basée sur le contact direct avec la zone, les habitants riverains, le canal et son état environnemental, des discussions avec les professionnels représentant les pouvoirs publics. Au cours de cette approche, il a été relevé des externalités physiques du canal, les formes de pollution qu'il subit et les descriptions concrètes de la situation par les acteurs de la problématique. Des discussions menées ont permis de déterminer les représentations et de repérer le biais culturel dont elles relèvent.

1. Justification et externalités socio-environnementales du canal des rails

1.1 Missions socio-environnementales du canal

Le grand canal des rails est situé en aval du bassin versant du quartier Agbalépédogan dont les eaux sont évacuées par un réseau constitué de différents collecteurs. Il est relié à un bassin d'orage qui est un bassin de convergence, une zone de tampon permettant de stocker temporairement les eaux ramenées des amonts par différents collecteurs localisés dans les axes des chaussées. Le grand canal des rails est donc un collecteur principal qui a pour objectif d'écrêter toutes les eaux convergentes des bassins interconnectés et de les évacuer vers un exutoire naturel. Il a alors pour but de réduire le seuil d'inondabilité des habitations, de contribuer à faciliter la mobilité spatiale des usagers des voies de circulation, de limiter les risques de dépôts localisés d'eau de pluie et de réduire la vulnérabilité socio-

environnementale des habitants. Il est un système à ciel ouvert, de forme trapézoïdale privilégié pour ses avantages et se justifie par la « nature érosive des sols de Lomé et de la violence des orages tropicaux ». (Direction de l'Assainissement, PDA, 2004 :240-241). L'intérêt de sa forme est qu'il facilite l'exploitation, limite les risques en cas de chute dans les canaux, permet le curage manuel en facilitant l'entretien et offre de meilleures possibilités d'interception des eaux de ruissellement.

1.2. Externalités socio-environnementales du canal

Les externalités affectant les riverains sont les pollutions provenant des dépôts de déchets à l'intérieur et autour du canal. Les différentes formes de déchets sont les restes d'aliments, les excréta recueillis dans des sachets en plastique et des substances non biodégradables tels que, des restes de verres cassés, des matières plastiques et des sachets vides. Ces dépôts étant des corps solides, ils ne peuvent pas être évacués et s'y accumulent, transformant le canal en une source de risques environnementaux. Ils contrastent avec ses missions, les normes de son entretien et maintenance.

Tableau n°1 : Contraste entre les usages sociaux du canal et ses missions fondamentales

Missions fondamentales du canal	usages sociaux du canal
<ul style="list-style-type: none"> -Interception des eaux de ruissellement ; -interconnexion des bassins de rétention ; -évacuation des eaux de ruissellement interceptées ; -amélioration de l'interrelation entre l'habitat humain et le milieu physique ; -atténuation de la vulnérabilité des structures sociales aux inondations. - réduire le seuil d'inondabilité 	<ul style="list-style-type: none"> -Utilisation du canal pour l'évacuation des eaux de toilette par biais de canalisation depuis des habitations ; -rejet des restes d'aliments dans le canal ; -dépôt de sachets contenant des excréta et autres matières ; -transport de déchets par les vents et leur dépôt dans le canal ; -élimination des excréta aux abords

Source : Enquête de terrain, juillet 2013

Les différents déchets viennent contraster avec ses missions et objectifs fondamentaux. Ces usages du canal pour leur évacuation sont des pratiques qui traduisent diverses ruptures et contradictions:

- rupture entre un facteur écologique, le canal, et les changements des conditions physico-chimiques dans lesquelles les habitants organisent

l'économie et la société. Il représente un facteur de dynamique des écosystèmes urbains censé apporter une amélioration des conditions de l'espace construit ou de l'écologie urbaine. Celle-ci est comprise comme l'ensemble des conditions que le milieu urbain impose aux habitants avec les effets qu'il crée sur ceux-ci (Martinand, 1993). Elle correspond aux interactions spatio-temporelle entre diverses composantes, naturelles, technologiques et humaines, qui expriment territorialement l'environnement et qui font de la ville, une forme instable de liaison entre société et espace (Grafmeyer, 1990);

- rupture entre réseau technique et la maîtrise spatiale, temporelle et sociale du système urbain (Martinand, 1994) : le canal est un ouvrage de gestion urbaine des eaux de ruissellement envisagé comme solution, alors qu'il ne permet pas un équilibre entre l'écologie, l'urbanisme et le développement économique (Archer, 1994). En considérant les enjeux de l'urbanisme, on constate que ce canal, étant donné les externalités qu'il génère en termes de pollution, ne peut pas contribuer à améliorer le milieu de vie des habitants, à optimiser les échanges biophysiques entre les différents écosystèmes urbains et à assurer l'équilibre des différentes composantes dont ils sont constitués;

- rupture entre demande sociale en ce qui concerne l'écologie, la prévention des risques environnementaux et les conditions créées par les activités humaines. Les conditions créées par le facteur humain ne correspondent pas aux attentes associées au canal. En tant qu'une des conditions nécessaires du fonctionnement des écosystèmes urbains, il est associé aux attentes socio-environnementales qui restent insatisfaites.

-Le canal représente un élément de fonctionnement de la société qui découle de l'aménagement du territoire (Merlin, 2000) destiné à des fins environnementales, mais aussi sociales et humaines. Les déchets qui le polluent et le conduisent à être moins fonctionnel à la phase d'exploitation sont des sources de maladies. Issus de la société de consommation, ces déchets révèlent les relations spatiales que le milieu humain entretient avec l'environnement biophysique et les conditions créés par les activités humaines (Delage, 1991). Ils sont fonction de la relation spatiale et temporelle des habitants, à travers les milieux construits, leurs activités, les conditions créées par ces activités et à travers leur capacité à choisir un habitat, à contrôler ou modifier les conditions de cet habitat. Les déchets qui diminuent l'efficacité du canal font partie de tout ce qui, dans la localité, est produit par la coopération des forces à l'œuvre à l'intérieur des limites d'une communauté en rapport à l'environnement. Avec cette pollution qu'elle subit, le canal au lieu de contribuer à assainir l'écosystème urbain représenté par la zone réceptrice, devient un facteur de dégradation de l'écologie humaine (Park, 2004). En tant que construit humain, cette dégradation est produite par les interactions entre les habitants et leur environnement physique, social, économique et par tout ce qui est produit par cette interaction.

Les pratiques des habitants montrent que ceux-ci répondent au canal par des conduites qui ne correspondent pas aux attentes des normes de son utilisation et maintenance à la phase d'exploitation.

Elles traduisent une rupture entre les comportements à travers lesquels ses usagers construisent l'espace et les normes de sa gestion. Les déchets qui le polluent sont des problèmes écologiques résultant d'un décalage entre la façon dont l'homme organise, construit et fait fonctionner l'écosystème local et les normes de santé environnementale. Ces problèmes correspondent à un écart entre pratique et norme déterminée par la propreté de l'habitat privé et l'évacuation salubre des ordures ménagères.

La gestion des déchets domestique se répartit entre l'évacuation organisée et l'auto-évacuation. Leur évacuation par le biais d'une structure organisée à des fins environnementales, relève de l'action publique reposant sur la participation et des interrelations. Elle a pour avantages de favoriser des discussions entre le niveau associatif et les ménages, d'assurer une collecte prédéterminée, de limiter des dépôts clandestins d'ordures et de désengorger les zones de développement des dépôts irréguliers.

L'auto-évacuation domestique des ordures est une évacuation individualisée organisée par des ménages qui les déposent sur des espaces prohibés, publics ou privés non bâtis. Elle est une pratique qui comporte inévitablement l'éventualité de rejets clandestins et conduit à une évacuation de déchets hors de la norme de salubrité. L'auto-évacuation est un mode de pratique de l'espace vu comme un acte d'incivisme des ménages qui n'ont pas de rapport contractuel avec les organisations associatives de ramassage des ordures. Faute de contractualisation avec le réseau associatif, ces ménages recourent clandestinement au canal et à ses emprises pour l'évacuation des déchets.

2. Représentation des externalités du canal et biais culturel

2.1 Représentations des externalités du canal

Les professionnels dans le domaine d'assainissement décrivent et interprètent la pollution des réseaux en s'appuyant sur l'observation des différents types de déchets affectant les ouvrages d'assainissement, sur l'analyse de leur provenance, les dommages que subissent des installations humaines et l'évaluation de l'adhésion aux associations de collecte des ordures ménagères.

Externalités socio-environnementales négatives du canal	Représentations des externalités du canal par les professionnels
Inondation des habitations riveraines	Antériorité du cadre bâti par rapport aux projets d'aménagement territorial, adaptation difficile de la mise en œuvre des aménagements à l'occupation sociale de l'espace, due à la tension entre mode d'implantation humaine et normes techniques de performance des ouvrages; niveau bas de l'habitat par rapport aux rues; mode traditionnel et faible rationalisation de l'implantation de l'habitat préexistant.
Dépôts, accumulation des déchets domestiques dans le canal et évacuation d'excrétas aux abords du canal	Défaut de sanitaires crée par les déficiences de l'organisation domestique des ménages; des refus d'adhésion au système associatif de ramassage des ordures ; évacuation clandestine des ordures; le poids des habitudes traditionnelles de gestion des déchets; incivisme environnemental; faible contrainte sociale censée exercer la réglementation, les structures de contrôle de la santé environnementale, les normes sociales et les interactions.
Forte prévalence des mouches et moustiques dans le milieu	Les usages insalubres de l'espace et du canal; accumulation de déchets dans le canal; défaut d'entretien régulier et de maintenance permanente; défaut de recours à une gestion de proximité et à un entretien participatif de type associatif; laxisme de la municipalité.

Source : Enquête de terrain, juillet 2013

Les représentations des externalités négatives du canal portent sur des pratiques et la relation des habitants avec l'espace. Les externalités sont vues comme le fait d'une rupture entre normes et pratiques. La pollution du canal est significative de l'incivisme environnemental, de l'absence de l'action communautaire, du faible niveau de contrainte sociale dans la gestion des déchets et de la faible valeur accordée aux risques associés à la gestion du canal à la phase d'exploitation. Les professionnels du secteur de l'assainissement considèrent que les pollutions des ouvrages d'assainissement sont des actes d'incivisme relevant de l'anarchie créée par un défaut de contrainte sociale. Cette absence de contrôle social traduit une discontinuité entre normes et réactions sociales créant un écart entre normes et mode de gestion des

déchets domestiques. Elle a pour origine une faible pression des normes et valeurs, des interactions sociales et de la réglementation

Ces représentations comportent des différences par rapport aux significations de ces externalités dans la population riveraine où elles sont associées à la fois au rôle de l'Etat et aux pratiques des habitants à travers leur culture et habitat.

Tableau n°3: Sources des externalités dans les représentations des habitants riverains

Externalités socio-environnementales négatives du canal	Représentations des externalités du canal par les professionnels
Inondation des habitations riveraines	Laisser-aller des pouvoirs publics ; absence d'éducation civique et de contrôle sur les normes et risques dans les projets personnels de construction d'habitation ; faible importance du plan d'étude parmi les valeurs dans un projet de construction ; sous-évaluation individuelle des risques environnementaux dans un processus de construction d'un bâtiment ; forme trapézoïdale et non couverte du canal inadéquate au mode de gestion insalubre des déchets dans la zone.
Dépôts, accumulation des déchets domestiques dans le canal et évacuation d'excrétas aux abords du canal	Faible importance de la gestion du canal dans les préoccupations des pouvoirs publics et des riverains ; rôle faible réservé aux riverains dans la construction et l'exploitation du canal ; absence d'une politique d'éducation citoyenne sur la prévention des nuisances et risques environnementaux ; échec du système d'assainissement urbain.
Forte prévalence des mouches et moustiques dans le milieu	Echec du système d'assainissement urbain ; absence de projets locaux et de pédagogie de conscientisation

Source : Enquête de terrain, juillet 2013

Les représentations des habitants montrent qu'ils ont des visions de la pollution du canal différentes de celles des pouvoirs publics, même s'il existe des interprétations importantes qui leur sont communes. Ils se réfèrent aux limites des pouvoirs publics et aux habitudes culturelles pour expliquer sa pollution.

A propos de la pollution du canal et donc de la limitation de son efficacité socio-environnementale, il subsiste des compréhensions divergentes qui opposent les professionnels représentants des pouvoirs publics et les riverains, chacun cherchant à faire partager une conception de l'échec de l'ouvrage. Les problèmes environnementaux

des ouvrages d'assainissement cachent des conflits symboliques ou des significations opposées en fonction desquelles ces acteurs les comprennent et les expliquent, orientent leurs comportements et les justifient (Abric, 2011). Tout problème environnemental a un sens relativement différent pour les groupes sociaux opposés sur son interprétation selon leur position dans les rapports sociaux. Ces représentations révèlent l'existence d'un biais culturel qui les différencie.

2.2 Biais culturel dans le mode d'exploitation du canal

Par biais culturel, nous évoquons les perceptions, croyances, valeurs et attitudes propres à un groupe social qui déterminent les choix de ses membres, l'importance ou non qu'ils accordent à une conduite ou à un mode de prévention. Ce cadre conceptuel vient de Douglas (1984, 1986) qui l'a utilisé pour analyser les variétés de perception et de conduite face aux risques. Dans le cadre de cette théorie, un groupe ou un individu qui se préoccupe moins d'une chose, lui accorde moins de valeur ou d'importance face à d'autres contraintes et préférences. Il va la percevoir moins comme un risque et s'en préoccuper peu. Ainsi, si les bénéficiaires de l'ouvrage d'assainissement et les pouvoirs publics, maître d'ouvrage, se préoccupent peu des problèmes environnementaux liés au canal, c'est parce qu'ils accordent moins de valeur à son fonctionnement, à sa gestion et aux risques qui lui sont associés durant la phase de son exploitation. Ce cadre conceptuel affirme l'importance des contenus symboliques et normatifs de la culture dans les conduites individuelles et collectives.

Tableau 4 : Groupes sociaux et biais culturel

Groupes sociaux	Caractéristiques culturelles	Pôle culturel d'appartenance et forme sociale
Pouvoirs publics	-Importance accordée à la réalisation des ouvrages et non à leur fonctionnement, gestion et à leurs effets ; -un semblant de dimension participative accordée au projet par simple information et études et non par un partage de rôles et de leur mise en œuvre ; -identification des ouvrages à une personnalité politique, au rôle des gouvernants et non aux efforts des contribuables, des	Pôle bureaucratique : Ouvrage justifié par le souci de prévenir les risques qui menacent l'ordre social, la stabilité et la sécurité. Groupe appartenant à une forme d'organisation centralisée, hiérarchique dont les comportements sont contrôlés, surveillés

	<p>citoyens ;</p> <ul style="list-style-type: none"> -intervention habituelle des autorités à la suite d'un problème ou après un échec et non par prévision conditionnelle ; - motivations politiques des projets ; - projets fondées sur l'existence d'un financement obtenu ; -préoccupation pour les risques pré-réalisation au détriment des risques post-réalisation des ouvrages. 	
Population riveraine	<ul style="list-style-type: none"> -Attribution de la propriété de l'ouvrage à l'Etat ou à un organisme et non à une action collective; -sentiment des bénéficiaires d'être récepteurs et non des co-auteurs des ouvrages ; -imputation des problèmes à la faute de l'Etat ; -faible intérêt des habitants à adhérer aux offres de service des structures locales de développement ; -faible visibilité sociale des structures et autorités du quartier : faible engagement communautaire pour leur reconnaissance sociale, à travers des initiatives de développement locale ; -tendance des habitants à se préoccuper plus des problèmes de survie ou d'intérêt socio-économique que des problèmes de risques ou d'environnement. 	<p>Pôle fataliste : tendance générale à attribuer l'origine du problème au monde extérieur.</p> <p>Habitat de masse occupé par une population de classe moyenne et inférieure.</p>

Source : Enquête de terrain, juillet 2013

Les pouvoirs publics se définissent par des caractéristiques culturelles déterminées par le souci de l'ordre, de préservation des risques susceptibles de créer des perturbations du système social pouvant menacer la sécurité, l'ordre, la stabilité. La valeur importante accordée à ces aspects les conduisent à se préoccuper plus des risques environnementaux pré-ouvrage et à se désintéresser du mode de son fonctionnement, de sa gestion et de ses effets environnementaux. Ils

sont identifiables aux bureaucrates avec la hiérarchie comme pôle culturel.

Les bénéficiaires qui sont principalement les riverains, se considèrent comme impuissants face à la pollution du canal qu'ils imputent aux pratiques sociales et à l'Etat. Ils n'ont pas le sentiment d'être propriétaires de l'ouvrage qu'ils perçoivent comme l'œuvre, le produit et la propriété des pouvoirs publics qui se préoccupent des problèmes que quand cela les arrange. Ils sont identifiables au pôle culturel de type fataliste, avec comme attitude, l'attribution des causes de problèmes environnementaux au monde extérieur, aux autres.

Dans les deux groupes sociaux, le biais culturel conduit à se désintéresser de la prévention secondaire et des risques environnementaux qui dépendent de la façon dont le canal est utilisé et géré. La valeur est accordée à des préoccupations non environnementales, d'ordre socio-économique ou politique. Les risques se retrouvent alors sous-évalués dans la hiérarchie des préoccupations de ces deux groupes sociaux.

En considérant les différents modes de représentation, on constate que les normes et leur pratique sont mises en relation avec le degré de contrainte sociale qu'elles sont censées exercer tout comme avec les interactions, la réglementation et les instances de contrôle social. Les attitudes, croyances, normes et les valeurs différenciées ont pour effet d'affaiblir la pression des institutions sur les groupes dans la gestion environnementale des déchets.

2.3 Contrainte sociale dans la gestion environnementale des déchets

L'évacuation des déchets polluant le canal est observée comme une pratique insalubre de l'espace qui se déroule de façon répétitive et fréquente le jour et la nuit sous le regard des voisins, riverains ou passants sans réactions. De l'opinion générale, on a l'impression que cette pratique se déroule comme une chose normale. Les habitants les exécutent sans gêne, sans ressentir une pression extérieure provenant des voisins ou passants, d'une norme de salubrité, d'un cadre réglementaire ou d'une instance de contrôle social. De l'évaluation sociale du degré de contrainte sociale, on constate que les normes et valeurs, les interactions, la réglementation et les instances de contrôle social ont une faible pression sur les conduites des individus.

Tableau n°5: Degré de contrainte des institutions sociales

Institutions	Degré de contrainte sociale
Normes et valeurs	Faible
Interaction sociale	Moyen
Règlementation	Très faible
Instance de contrôle social	Très faible

Source : Enquête de terrain, juillet 2013

Les pratiques de pollution du canal révèlent un affaiblissement des normes d'hygiène qui ne s'imposent pas aux conduites individuelles. Les actes de transgression des normes environnementales d'hygiène publique ne suscitent de réactions extérieures que lorsque leur déroulement est observé ourles ordures en quantité sont déposées sur un endroit contesté par des voisins. Dans ces conditions, l'ajustement du comportement de l'auteur d'un acte de pollution n'est pas déterminé par les normes, mais par la réaction des autres.

De l'avis des professionnels, la réglementation en matière de gestion des déchets existe, mais depuis des années, elle a cessé d'être appliquée pour cause de l'affaiblissement de la performance des services publics qui n'arrivent pas à répondre à leurs missions. Les services publics d'assainissement, d'habitat et de gestion de l'environnement n'arrivent pas à exercer sur les comportements, un contrôle actif assorti de sanctions. Le citoyen n'a pas en face, des institutions coercitives de contrôle social des pratiques.

Le milieu est confronté à des problèmes environnementaux. Mais les pollutions n'ont pas d'effets structurant sur la société civile sous forme d'actions organisées. L'action sociétale à travers des pratiques de proximité, des formes organisées de participation communautaire ne suit pas les dégradations environnementales. Ce contraste entre le défaut de l'action collective et les nuisances montre que les modes d'usage du canal, sa protection et son efficacité socio-environnementale ont moins d'importance dans les préoccupations aussi bien des habitants que des pouvoirs publics.

3. Discussions du travail

3.1 Limites de la mise en œuvre de la théorie culturelle

Le présent travail est une forme de mise en œuvre empirique de la théorie culturelle, à partir de la rencontre de face-à-face avec les enquêtés, l'observation empirique de l'écologie de la zone, la description physique des actes *in situ* et des aspects de la dégradation

environnementale du canal. À partir de la typologie établie par Douglas (*ibid.*), les professionnels, représentants des pouvoirs publics, sont identifiés comme appartenant au pôle culturel bureaucratique et les riverains comme des fatalistes. Cette définition permet de construire le pôle culturel commun aux membres de chacun de ces deux groupes et d'indiquer la forme sociale correspondante.

Ces deux groupes sont bien sûr des formes sociales, mais pas dans le sens d'unités sociales de type communautaire avec des dimensions particulières d'incorporation sociale et de différenciation de rôles. L'étude a pu relever le biais culturel qui caractérise chacun des deux groupes, fournir une compréhension de son rôle dans les différentes façons de se représenter les externalités du canal. Cette approche a aussi permis d'appréhender les externalités à partir de la rupture entre normes et pratiques de gestion de déchets, de les analyser comme le résultat de l'affaiblissement de la contrainte sociale sur les actes des habitants et de la faible importance accordée aux risques associés à la gestion du canal à la phase d'exploitation.

L'approche n'a pas eu pour objet de déterminer les différentes façons individuelles et collectives de percevoir un même risque. Elle n'a pas alors cherché à constater les processus de perception d'un risque dans de groupes fonctionnant comme des types d'interrelations interpersonnelles. Il ne s'agit pas pour le travail d'apporter une mise en lumière systématique de l'interdépendance fonctionnelle entre formes sociales et biais culturel, notamment la contextualisation du processus social dans lequel, différemment, les riverains et les pouvoirs publics construisent leurs représentations des externalités observées, en interaction avec le monde extérieur et selon l'expérience des relations au sein de leur structure sociale.

3.2. Perspectives de recherche ouvertes

Le travail met en lumière le rôle du biais culturel dans la façon dont la population locale gère les ouvrages d'assainissement urbains et dans la limitation de leur efficacité socio-environnementale. Il souligne que les résultats des réseaux d'assainissement sont loin de garantir leur efficacité dans la maîtrise des eaux urbaines et apporte une compréhension culturelle des problèmes écologiques que ces ouvrages soulèvent. Le prisme des représentations, des attitudes, des habitudes, des normes et de leur lien avec les pratiques est utilisé pour appréhender le biais culturel. Il a permis de constater que les dysfonctionnements des ouvrages sont indissociables de leur pollution à travers la gestion insalubre des déchets produits à l'intérieur de l'écosystème par des habitants influencés par la culture. À la

différence de la méthode ethno-sociologique de Douglas centrée sur l'observation de petits groupes fonctionnant comme des communautés, le travail révèle la possibilité d'observer et de mettre en évidence le biais culturel sur des populations hétérogènes non organisées comme des unités sur une base de communauté culturelle.

L'étude se révèle utile pour analyser et envisager des solutions culturelles aux problèmes écologiques résultant de l'interaction entre l'environnement social et le milieu biophysique. Mais en limitant les processus générateurs des effets négatifs induits par le canal et de sa dégradation au biais culturel, le travail n'intègre pas dans l'analyse, la relation entre l'urbanisme, la gestion urbaine et la gestion de l'environnement. Il ne s'intéresse pas non plus à l'action sociétale, à travers la façon dont la gestion de l'ouvrage à la phase d'exploitation est organisée via la participation.

Les solutions aux questions d'environnement constituent un enjeu de l'urbanisme qui doit viser la maîtrise spatiale, temporelle et sociale du système urbain (Martinand, 1994) et se fonder sur une vision globale des questions d'environnement. Cette vision implique que les solutions aux problèmes d'assainissement par le biais des réseaux techniques soient envisagées de manière interdépendante avec l'écologie, l'urbanisme et le développement économique (Archer, 1994). La gestion des déchets, tout comme celle de l'eau, de l'air, fait partie des problèmes écologiques urbains qui font partie des questions que l'urbanisme doit résoudre, à travers une politique globale. La prise en compte de la place de l'écologie dans la gestion urbaine peut se révéler utile à une meilleure approche des questions d'assainissement. Cela conduit à voir la place de la participation dans l'urbanisme ou le degré de la pratique urbaine démocratique qui ne peut être dissocié d'un intérêt de la population pour la chose publique (Wicker A., 1993).

Le canal en tant qu'une partie du système d'assainissement pluvial est une dimension importante de l'aménagement urbain. Pour qu'il soit visible et efficace, il ne se construit et ne se gère pas, par le seul fait des techniciens et des administrateurs. La façon dont il est laissé sans entretien à la phase d'exploitation, montre qu'il résulte d'une logique de produit ou d'offre et non d'une action collective (Duran, Thoenig, 1996). Pour les besoins de l'analyse, la prise en compte de la construction de coordination des acteurs à l'échelon local, des interactions éventuelles avec des échelons plus globaux (Balme, Faure, Mabileau, 1999), du dialogue entre acteurs urbains, collectivités et services d'assainissement, est une des orientations intéressantes de l'analyse des externalités socio-environnementales des ouvrages d'assainissement.

Conclusion

Le grand canal des rails s'implante dans milieu social récepteur avec ses dimensions socio-économiques et culturelles qui structurent les activités humaines et les rapports à l'espace. Ces dimensions font partie de l'organisation sociale et déterminent les pratiques. Elles se répartissent entre l'économie, le social, l'habitat et la culture considérés comme des différentes sphères de l'activité des riverains ou des usagers. Ces différentes sphères s'interagissent pour construire le milieu récepteur en tant que zone d'influence. Selon la localisation des habitations par rapport à l'emplacement de l'ouvrage, les exigences techniques, les occupations préexistantes de l'emprise de l'ouvrage et le mode de régulation de l'usage de l'espace, des aspects du milieu récepteur peuvent représenter des contraintes ou des atouts pour le projet. Lorsqu'ils constituent des contraintes, les composantes du milieu social récepteur vont affecter la façon d'implanter les mesures d'assainissement sur l'espace et l'efficacité du canal. Dans ce contexte, ces aspects ont comme effets pervers de le transformer en une source d'externalités environnementales.

Le recours à l'approche culturelle de Douglas dans la compréhension des pratiques sociales a permis un travail de terrain centré sur la description des aspects du biais culturel et de son lien avec les perceptions, les conduites des riverains et des professionnels. Les représentations et les conduites face au canal et aux risques qui lui sont associés traduisent leur profil culturel constitué de valeurs, normes et de croyances.

Le canal est un besoin environnemental d'un milieu récepteur dont les attentes sont la maîtrise des eaux pluviales, la sécurité de l'habitat riverain et la salubrité de l'environnement. La mission perçue recouvre le drainage des eaux, la lutte contre les inondations avec les risques humains, matériels et socio-économiques qui les accompagnent. Les attentes de la vie collective ne sont pas indissociables des attentes liées à l'ouvrage. Les demandes socio-environnementales au projet d'assainissement, les enjeux que représente l'ouvrage pour les bénéficiaires sont inséparables des aspects écologiques qu'ils attendent de leur environnement immédiat. Mais il demeure une source d'externalités négatives provoquées par des pratiques sociales et par sa gestion à la phase d'exploitation.

Bibliographie

- Abric J-C., 2011 : *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF.,
Archer B., 1994. « Interdépendances et nouveaux systèmes d'action », in Archer B., Drouet D. *La ville et l'environnement*, 21

- expériences à travers le monde*. Institut National du Génie Urbain, Polytechnica, Paris: p.16-18.
- Bailly A., et al., 1991 : *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Masson.
- Balme R., Faure A., Mabileau A. (Dir.), 1999 : *Les nouvelles politiques locales, Dynamiques de l'action publique*, Paris, Presses de Science Po,
- Brunet R., (dir.), Robert F. et Hervé T., 1992 : *Les mots de la géographie: dictionnaire critique*, Montpellier, RECLUS., Cardona O.D, "The need for rethinking the concepts of vulnerability and risk from a holistic perspective: a necessary review and criticism for effective risk management", In: Bankoff G., *Mapping vulnerability: disasters, development and people* Frerks,
- D. Hilhorst (Ed.) 2003: London, Earthscan Publishers.,
- Chauvet A., Mesnard A., 1982 : « La ville et les cours d'eau : le cas de la Loire dans l'agglomération nantaise. Le territoire urbain : les quartiers de l'agglomération nantaise », *Revue de géographie sociale des universités d'Angers, Caen, Le Mans, Nantes*, N°0, pp. 100-118.
- Delage J.P., 1991 : *Une histoire de l'écologie*, Paris, Points sciences, Direction de l'Assainissement, PDA, Lomé, 2004
- Douglas M. et Wildavsky, A., 1984: *Risk et Culture, An essay on the Selection on Technological and Environmental danger*, California, University of California Press,
- Douglas M., 1986: *Risk Acceptability According to the Social Sciences*, London, Routledge and Kegan Paul,
- Duran P., Thoenig J.-C., 1996, « L'Etat et la gestion publique territoriale », *Revue Française de Science Politique*, Vol. 4, pp.580-623.
- Hérin R., « A propos du territoire et des réticences d'usage qu'il suscite », RESO-Université de CAEN, ESO-UMR, 6590, CNRS, n°26, septembre 2007, pp.17-28.
- Grafmayer Y., Joseph L., *L'École de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, RES Champ urbain, 1990.
- Martinand C, 1993. L'introuvable écologie urbaine. Génie urbain, urbanisme et environnement. *Aménagement et nature*, n°10, Paris.
- Martinand C, 1994. « Génie urbain et environnement », in: Archer B., Drouet D. *La ville et l'environnement, 21 expériences à travers le monde*. Institut National du Génie Urbain, Polytechnica, Paris, pp. 1-6.

- Merlin P., 2000 : « *Aménagement du territoire* », dans Pierre Merlin et Françoise Choay (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF, 3^e éd.
- Morin E.- « La culture de masse ». *Encyclopaedia Universalis*, 228-232.
- Park, E. R., 2004: « La communauté urbaine. Un modèle spatial et un ordre moral ». Dans. Grafmeyer Y et Joseph I., *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine* (pp. 197-211). Paris: Flammarion,
- Wicker A., 1993. « Participation active des usagers au service des déchets », in: Baraqué B. (dir.), *La ville et le génie de l'environnement*, Paris, Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées,
- Wisner B., "Who? What? Where? When? In an emergency: notes on possible indicators of vulnerability and resilience by phase of the disaster management cycle and social actor"., In: Plate E. (Ed.), *Environment and Human Security: Contributions to a Workshop in Bonn*, 23–25 October 2002, Germany, pp. 12/7–12/14, 2002.
- Wisner B., Blaikie P. Cannon T. Davis I. 2004: *At Risk. Natural hazards people's vulnerability and disasters*, Second edition, New York, Routledge,